



## Communiqué de presse

01/06/2010

### **Dialogue social : les TPE seraient-elles enfin entendues ?**

La CGPME accueille avec satisfaction les réticences du groupe UMP de l'Assemblée Nationale, par la voix de son président, Jean-François Copé, à l'égard du dispositif prévu dans le projet de loi sur le dialogue social dans les TPE instaurant des commissions paritaires territoriales.

*"Donner le sentiment qu'est introduite une présence syndicale dans les TPE, au-delà de ce qui existe aujourd'hui" est effectivement une erreur majeure.*

La CGPME s'oppose depuis l'origine à un texte néfaste qui introduirait bureaucratie et suspicion dans les entreprises de moins de 11 salariés là où règne un dialogue direct et quotidien.

La Confédération réclame à nouveau la suppression de cette partie du texte (article 6 du projet de loi).